

Association des Parents d'Elèves des Petites Maisons

Assemblée Générale Ordinaire



Parents d'Elèves
& Comité des Fêtes
Petites Maisons SMU

Saint Martin d'Uriage
19 septembre 2018

Compte-rendu



- ❖ La séance est ouverte à 20:00, le 19 septembre 2018
- ❖ Présents:
 - Pour le bureau sortant : Sandra Deransart, Julie Bureau, Olivier Clarini, Isabelle Audier, Eoin Licken,
 - Excusé(e)(s) : Claire Chapoutot, Emmanuel De Berti, Olivier Matheret, Rebecca Shankland, Poupak Steffen
 - Pour les écoles et la mairie : Julie Mazet (Dir. Maternelle), Frédérique Del Gobbo (Adj. à l'Education)
 - Excusé : Francis Dupré (Dir. Élémentaire)
 - Pour les parents (outre le bureau) : Mathilde Valla-Livran, Christine Papon, Ferial Bonnet-Machot, Attika Bellahcene-Guerin, Christophe Berteau, Léonie Perrey-Nguyen, Caroline Legoût
- ❖ L'assemblée a procédé en concluant sur les points dans les visuels suivants
 - Cette édition des visuels inclut les modifications générées par l'assemblée

Ordre du jour



1. Bilan moral et financier 2017-2018 / Rappel 2016-2017
2. Structure de l'APE / Récapitulatif des groupes de travail et de leurs rôles
3. Candidats pour les élections aux conseils d'école
4. Election du bureau 2018-2019
5. Décisions principales budget 2018-2019
6. Questions et points divers

Bilan moral année 2017-2018



- ❖ Rythmes scolaires : Retour à 4 jours suite à un processus de consultation des parents, vote en conseil d'école extraordinaire, conseil municipal et enfin demande de changement d'organisation auprès de la DASEN ; tous les documents sont consultables sur le site de l'APE et de la Mairie
- ❖ Récolte de fonds pour l'école :
 - Résultats en hausse grâce à 2 nouvelles opérations : Sapins de Noël et brioches qui ont plu aux familles
 - Gros succès de la kermesse grâce au beau temps et à une bonne organisation (220 repas), mais beaucoup de stress car manque de bénévoles le jour J pour tenir les stands à l'école élémentaire
- ❖ Délégués :
 - Présence régulière des représentants aux conseils d'école, mais peu de questions en général
 - Les dernières élections 2017-2018 se sont déroulées par voie électronique mais participation toujours faible ; pratique mais non légal

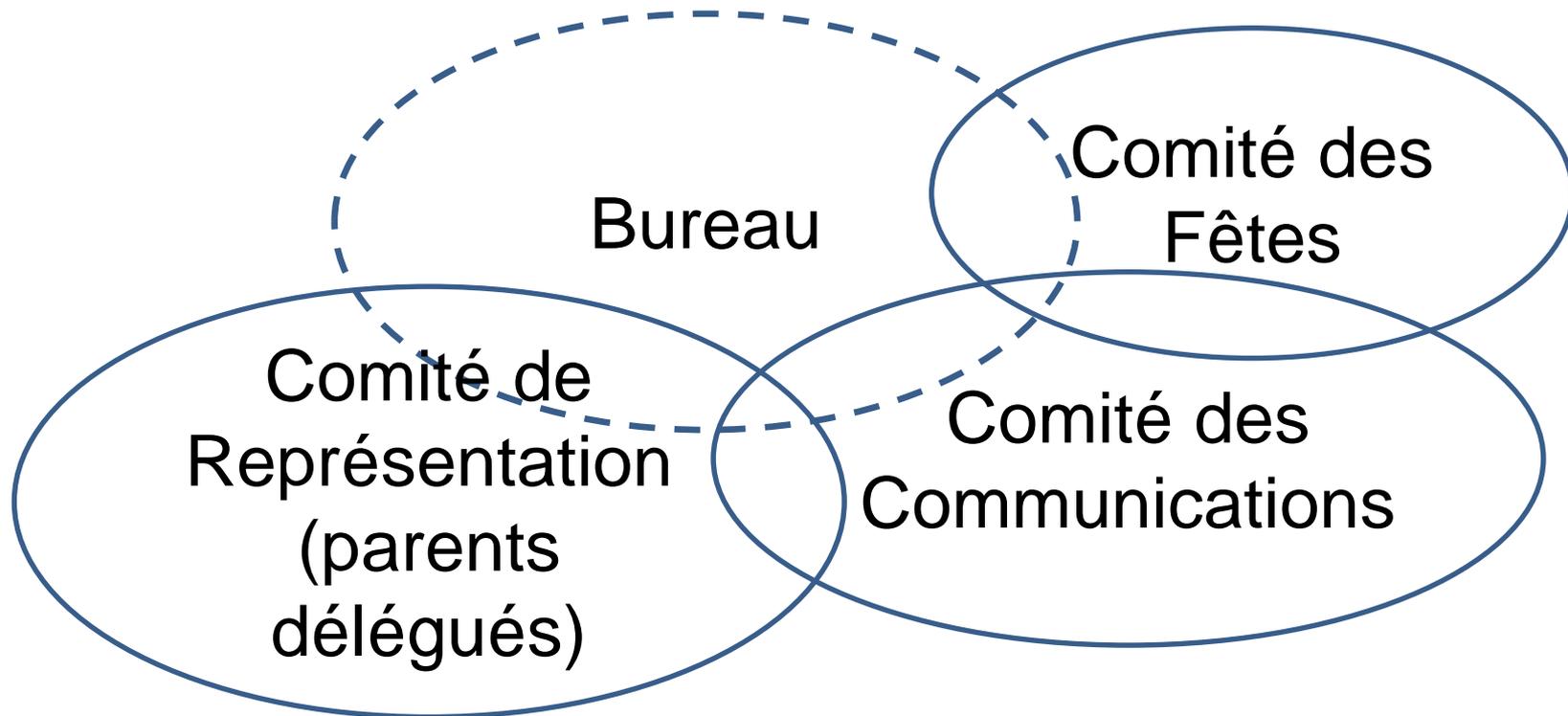
Bilan financier 2017-2018



Proposition d'affectation des gains lors de l'AG du 19/09/18

Solde exercice 2017-2018 au 31/08/18			10562,37
Investissements			0,00
Versements école primaire sur solde 2018		10 classes * 500€	5000,00
Versements école maternelle sur solde 2018		5 classes * 500€	2500,00
TOTAL			7500,00
		Trésorerie restante début exercice 2018-2019 :	3062,37

Structure de l'APE



Récapitulatif groupes de travail 1/4



❖ Bureau / conseil d'administration

- Admin et responsabilité légale
- Rôle: administre l'association. Actuellement 10 bénévoles (minimum 3 : Président / Trésorier / Secrétaire)
- Contact: bureau@apepm.fr
- Nécessite élection dans l'Assemblée Générale (aujourd'hui)

Récapitulatif groupes de travail 2/4



❖ Comité des Fêtes

- Rôle: organisation des événements festifs enfants/parents, récolte fonds. Actuellement environ 10 bénévoles très actifs dans l'organisation des événements (dont le bureau), + 15-20 bénévoles ponctuels lors des événements eux-mêmes (tenue de stand par exemple)
- Contact: par inscription à la liste de diffusion correspondante sur le site de l'APE ou en écrivant à comm@apepm.fr pour questions ou propositions
- Nécessite au moins un coordinateur qui est membre du bureau. Merci à Isabelle AUDIER-FARGIER pour tous sa contribution en 2017-2018

Récapitulatif groupes de travail 3/4



❖ Parents délégués – Comité de Représentation

- Rôle: représentent les parents aux conseils d'école (3 conseils par an et par école)
- Effectif : 1 titulaire et 1 suppléant par classe soit 10 maternelle et 20 élémentaire maximum
En 2017-2018 : 23 bénévoles
- Contact: delegates.maternelle@apepm.fr , delegates.elementaire@apepm.fr
- Elections en octobre selon calendrier ministériel; listes APE finalisées aujourd'hui
- Peuvent être conviés à des réunions / commissions en mairie sur sujets divers (alimentation, PEDT...) L'année dernière => rythmes scolaires
- Rôle souhaité / proposé par l'APE : S'assurer de la présence aux conseils d'école et aux réunions à la Mairie, communiquer en amont des conseils d'école pour recueillir les éventuelles questions des parents et s'assurer qu'une réponse leur est apportée => besoin d'un coordinateur maternelle et un élémentaire qui sont membres du bureau

Récapitulatif groupes de travail 4/4



❖ Comité des Communications

- Gestion site Web (recherche technicien pour maintenance)
- Synchronisation des listes des adresses mails
- Création flyers, affiches
- Envois communications diverses aux parents
- Le Coordinateur est membre du bureau

❖ Réflexions et contributions (pour mémoire)

- Abandon car non utilisé en 2017-2018

Candidats pour les élections aux conseils d'école



QUEL EST L'ENGAGEMENT D'UN DELEGUE ?

- ❖ Tous les parents peuvent se porter candidats pour être délégués aux conseil d'école
- ❖ Les élections se tiendront le vendredi 12 octobre à l'école (bureau de Francis Dupré) et également par correspondance ; les informations seront transmises par mail et dans les cahiers de liaison des élèves
- ❖ Les élus s'engagent à représenter auprès du conseil d'école les intérêts et questions significatives des autres parents, de façon positive et constructive (en moyenne 3 conseils par an, pour maternelle/élémentaire séparément)
- ❖ Chaque élu représente les parents de toutes les classes : il ne s'agit pas d'une délégation spécifique à la classe de son propre enfant (une distribution équilibrée parmi les différentes classes, cependant, est souhaitable)

Rappel : Vote électronique 2017-2018



- ❖ Elémentaire : 111 votes
- ❖ Maternelle : 55 votes
- ❖ (100% pour la liste APE)
- ❖ (Vote papier – 100% pour la liste APE)

- ❖ Effectif (selon listes des mails des directeurs)
 - Elémentaire: ~ 283 parents
 - Maternelle: ~ 162 parents

- ❖ Donc taux de participation : 39% et 34%
- ❖ Taux moyenne en Isère: 46,37% en 2017-2018
- ❖ Taux typique en papier à SMU : ~60%

Candidats délégués - MATERNELLE



Minimum 2 candidats, maximum 5 titulaires + 5 suppléants

Nom et Prénom		PS	MS	GS
	BONNET-MACHOT Feriel	X		
	MICHEL Xavier	X		
	CLARINI Olivier			X
	DERANSART Sandra			X
	GASSETTE Charène	X		
suppléants {	BUREAU Julie			X
	FAVIER Claire	X		

Nous retenons cette liste de 5 titulaires et 2 suppléant(s)

Candidats délégués - ELEMENTAIRE



Minimum 2 candidats, maximum 10 titulaires + 10 suppléants

suppléants:

Elémentaire	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
LEGOUT Caroline		X			X
BONNET-MACHOT Feriel		X			
PAPON Christine			X		X
AUDIER Isabelle				X	
GASSETTE Charlène		X			
FRANIAU Evelyne					X
CARRAS Martine				X	
OUAHMANE Céline			X		X
GOBERVILLE Eric		X		X	
SCHNEIDER Vanessa			X		

Elémentaire	CP	CE 1	CE 2	CM 1	CM 2
HUREAU Dorothée	X				

Nous retenons cette liste de 10 titulaires et 1 suppléant

Election du bureau APE 2018-2019

Bureau **Sortant** 2017-2018

	Président	Trésorier	Secrétaire	Coord. CdF	Coord. Dél. M	Coord. Dél. E	Coord. Com	Vice-Pr.	Vice-Tr.	Conseiller
Sandra DERANSART	X									
Julie BUREAU		X								
Emmanuel DE BERTI			X							
Isabelle AUDIER-FARGIER				X						
Rebecca SHANKLAND					X					
Poupak STEFFEN						X				
Claire CHAPOUTOT							X			
Anne-Sophie LOUVAT								X		
Olivier CLARINI									X	
Olivier MATHERET										X
Eoin Licken										X

Candidatures bureau APE 2017-18



Nouveau Bureau 2018-2019

	Président	Trésorier	Secrétaire	Coord. CdF	Coord. Com	Vice-Président
Sandra DERANSART	X					
Julie BUREAU		X				
Olivier CLARINI			X			
Isabelle AUDIER				X		
Claire CHAPOUTOT					X	
Léonie PERREY-NGUYEN						X

- Bureau élu à l'unanimité des personnes présentes
- Les 2 rôles de coordinateur des délégués n'ont pas été reconduits
- Il est nécessaire d'anticiper le remplacement d'Isabelle et Claire sur leurs postes de Coordinatrices, dans la perspective de leur sortie de l'école (enfants en CM1)

Décisions clés budget 2018-2019



- ❖ Pour rappel, nous démarrons l'année avec un actif de trésorerie de 10562,37 euros
- ❖ Le bureau se chargera de gérer les dépenses administratives et les investissements jugés nécessaires
- ❖ Deux dépenses majeures sont déjà préconisées aujourd'hui, proposées / validées par cette assemblée:
 - Don de 2500 euros à l'école maternelle (500 euros par classe)
 - Don de 5000 euros à l'école élémentaire (500 euros par classe)

Questions et points divers 1/2



Vote électronique :

- Cette année retour au vote papier uniquement, à la demande de M. DUPRÉ directeur de l'élémentaire ; Les élections auront lieu le vendredi 12 octobre et par correspondance

Dates visées pour les événements du Comité des Fêtes :

- 30 septembre 2017: Olympiades des Petites Maisons – **Repoussé au 13 octobre au moment de la rédaction de ce PV**
- Sapins : début décembre
- Samedi 8 décembre 2018: Marché de Noël / Soupe aux choux (et soirée épluchage la veille vendredi 7 au soir)
- 31 décembre 2018 : Réveillon dans la salle de Pinet (à confirmer selon volontaires pour l'organisation)
- Samedi 29 juin 2019 : Kermesse de fin d'année des Petites Maisons
- Brioches : avant les vacances de février
- Carnaval : Mardi Gras = 5 mars => date du défilé des Petites Maisons à confirmer

Questions et points divers 2/2



Utilisation de nos listes d'adresses mail pour l'école (et éventuellement la mairie) :

- L'année dernière nous avons envisagé de trouver un moyen de mettre en commun nos listes de mails avec la mairie et l'école, mais ce projet n'a pas abouti, et avec le RGPD, cela n'est plus forcément envisageable

Périscolaire :

- Suite à des questions concernant le rôle des délégués par rapport aux sujets touchant au périscolaire, Frédérique Del Gobbo indique que les conseils d'école sont réservés aux questions liées au temps scolaire
- Néanmoins, les délégués sont conviés aux réunions organisées à la Mairie sur les sujets tels que l'alimentation ; ils peuvent donc être les relais des parents sur ce type de sujet et d'autres
- Les questions en lien avec le périscolaire en général sont à adresser à Mme Dorval à la mairie
- Des parents présents évoquent l'existence sur d'autres communes d'un conseil du périscolaire, sur le même format que le conseil d'école, permettant d'échanger sur les sujets correspondants

La séance est levée



Merci pour votre participation 😊

La séance a été levée à 22:00, le 19 septembre 2018

Signature du Président
30/09/2018
Sandra DERANSART